



Public Works and  
Government Services  
Canada

Travaux publics et  
Services gouvernementaux  
Canada

## RETURN BIDS TO:

## RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

See Section 1. Voir Section 1.
-----------------------------------

### STANDARD REQUEST FOR BID

#### INVITATION À SOUMISSIONNER - STANDARD

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ.

Solicitation No. - N° de la demande	Amendment No. - N° de modification
Supplier SA No. - N° de l'AMA de fournisseur : E60PQ-140003/___	
Solicitation closes – La demande prend fin :	File No. - N° de dossier
at – à See Section 1 Voir Section 1	
on – le See Section 1 Voir Section 1	

Canada

No of Page/ N° de page _____
---------------------------------

Date of Solicitation – Date de la demande 2022-04-18
Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à :  See Section 2, Article 4.1. Voir Section 2, Article 4.1
Destination  See Section 2, Annex A. Voir Section 2, Annexe A.

#### Instructions:

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

#### Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)
Signature : _____ Date : _____

**TABLE DES MATIÈRES**

Section 1 — Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 — Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

**SECTION 1 — INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES****Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passer directement à l'étape 2)**

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers?

**Étape 2.  Besoins concurrentiels ou  non concurrentiels**

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue:

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
  1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
  2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
  3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
  4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Pour les besoins non concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
  1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
  2. un double des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
  3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
  4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

**Étape 3.  Marché général ou  SAEA****Modalités de l'IAS :**

La présente invitation à soumissionner est publiée conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour mobilier de postes de travail du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA établis par TPSGC et portant le

numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Les soumissionnaires s'engagent à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Le GMAPT pour les espaces de travail contient l'ensemble des modalités dans leur version intégrale faisant partie intégrale des invitations à soumissionner individuelles en vertu du présent AMA.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Le soumissionnaire doit également fournir les renseignements demandés à l'article 4 ci-dessous, au moment précisé dans l'article 3.

### Évaluation des soumissions

Le tableau figurant ci-après doit être rempli si les personnes qui évalueront les soumissions ne sont pas des employés du gouvernement du Canada.

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

<b>Invitation à soumissionner publiée par :</b>	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4.1 ci-dessous.
<b>clôture de l'Invitation à soumissionner — Présentation d'une soumission</b>	
Les soumissions doivent être soumises aux date et heure indiquées ci-dessous.	
Au plus tard à la date et à l'heure limites :	<a href="#">Veuillez faire référence à l'appel d'offres sur le site achats et ventes.</a>
À l'adresse de courriel ( <i>le cas échéant</i> )	<a href="mailto:Danielle.graham@tpsgc.gc.ca">Danielle.graham@tpsgc.gc.ca</a>
<b>Demandes de renseignements sur l'invitation à soumissionner</b>	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'appel de soumissions à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	5 jours ouvrables

## SECTION 2 — CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

<b>1.</b>	<b>Modalités du contrat</b>	
	Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.	
<b>2.</b>	<b>Exigence en matière de sécurité</b> (l'alinéa coché s'applique)	
2.1	Les exigences de sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité en respectant les modalités suivantes.	
a.	<input type="checkbox"/>	<b>L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité.</b> Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
b.	<input type="checkbox"/>	<b>Une cote de sécurité est exigée.</b> L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière de cote de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.
c.	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.</b>
<b>3.</b>	<b>Besoin</b>	
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.	
<b>4.</b>	<b>Responsables</b>	
4.1	<b>Autorité contractante (utilisateur désigné)</b>	
	Nom :	Danielle Graham
	Titre :	Spécialiste en approvisionnement
	Ministère, organisme ou société d'État :	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada opérant sous Services publics et Approvisionnement Canada
	Adresse :	269, rue Main, pièce 310, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B3
	N° de téléphone :	204-298-2872 / <a href="mailto:danielle.graham@pwgsc-tpsgc.gc.ca">danielle.graham@pwgsc-tpsgc.gc.ca</a>
	Courriel :	
4.2	<b>Chargé de projet (à remplir à l'attribution du contrat)</b>	
	<i>Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés, conformément au contrat, qui comprend des dispositions lui permettant d'autoriser la livraison et l'installation. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat.</i>	
	<i>Le chargé de projet doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site respectent le délai accordé au fournisseur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada).</i>	
	Nom :	(à remplir à l'attribution du contrat)
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	N° de téléphone :	
	Courriel :	
4.3	<b>Représentant de l'entrepreneur</b>	
	Voir l'annexe A (ci-jointe), tableau 9 ci-dessous.	
<b>5.</b>	<b>Modalités de paiement</b>	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
	<input type="checkbox"/>	Paiement unique
	<input checked="" type="checkbox"/>	Paiements multiples

6.	<p><b>Facturation (facultatif)</b></p> <p>En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et un double de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :</p> <p>Nom de l'organisation et personne-ressource : <i>[À remplir au moment de l'attribution du contrat]</i></p> <p>Adresse :</p>
7.	<p><b>Clauses du Guide des CCUA</b></p> <p>La période du contrat est de l'attribution du contrat, jusqu'à 6 mois après la dernière date d'installation.</p>
Nouveau	<p><b>A3080 Exigence de vaccination contre la COVID-19</b></p> <p>Cette exigence est assujettie à la Politique sur la vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs. Le fait de négliger de compléter et de fournir l'attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19 dans le cadre de la soumission rendra la soumission non recevable.</p>
Nouveau	<p><b>A3081 Attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19</b></p> <p>Selon la Politique de vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs, tous les soumissionnaires doivent fournir, avec leur soumission, l'attestation de <u><i>l'exigence de vaccination contre la COVID-19</i></u> jointe à cette demande de soumissions afin que leur soumission puisse être considérée davantage. Cette attestation jointe à la demande de soumissions à la date de clôture est jointe au contrat qui en découle et fait partie intégrante du contrat.</p>
Conditions générales supplémentaires <i>veuillez-vous référer au GMAPT pour le texte intégral</i>	
Nouveau	<b>ID 4013</b> - Respect des mesures, des ordres permanents, des politiques et des règles sur place
Nouveau	<b>ID 4014</b> - Suspension des travaux

**ANNEXE A**  
**BESOIN et BASE DE PAIEMENT**

1. L'utilisateur désigné doit remplir une annexe A pour chaque catégorie, exception faite des règles énoncées ci-après.
2. Pour les besoins concurrentiels des paliers 2 et 3, les fournisseurs conformes doivent obtenir le document de l'invitation à soumissionner auprès dans le SEAOG, et les utilisateurs désignés ne doivent pas indiquer les fournisseurs conformes dans l'invitation à soumissionner ou dans l'Avis de projet de marché (APM).

1. Sélection de la catégorie

**Règle de combinaison de catégories :**

Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront regroupées à des fins d'évaluation et d'attribution du contrat :

La règle s'applique uniquement aux catégories cochées. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et peuvent être accordées à plusieurs fournisseurs.

*(Les utilisateurs désignés doivent identifier lesquelles des catégories suivantes seront combinées pour des raisons de compatibilité.)*

**Catégorie 1**

**Catégorie 2**

**Catégorie 5**

**Exception : lorsqu'on utilise la règle des catégories combinées de catégorie 1, 2, 5, les UD peuvent calculer le pourcentage de PNODAMA dans le cadre d'un AMA autorisé (tel que défini dans leur document d'appel d'offres) par rapport à la quantité totale des catégories combinées.**

**Règle relative à la mise à niveau conceptuelle :**

L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % de chaque total de produit de chaque catégorie (avant les taxes applicables) après l'attribution du contrat.

Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du chargé de projet, avant la fabrication / la commande des produits, Le chargé de projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 20 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.

Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit.

Les produits Non AMA peuvent être incorporés dans l'IAS et ne doivent pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie. Les éléments de la Non AMA doivent être ajoutés à la catégorie la plus étroitement liée et doivent être génériques

Le besoin comprend la ou les catégories de travaux suivante(s) (*cocher la ou les cases qui s'appliquent*) :

a. Catégorie 1 – Système de cloisons interraccordables et autostables

Catégorie 1a – Cloisons interraccordables (se reporter à l'annexe C)

Catégorie 1b – Éléments d'appui et mobilier autostable

**RÈGLE** : Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent se procurer des produits de rangement en métal, faisant partie de la catégorie 1, lorsque les produits de rangement en métal feront partie d'une exigence pour un ou plusieurs postes de travail. Si cette règle ne s'applique pas, la catégorie 3 doit être utilisée pour les produits de rangement en métal faisant partie de cette catégorie.

b.  Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

c.  Catégorie 3 – Classeurs et meubles de rangement en métal

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement, selon 6B. 4.1 de l'AMA (table 1 de plus amples détails relatifs aux produits).

La hauteur maximale du (des) produit(s) \_\_\_\_\_ à l'article 3 de la présente annexe est \_\_\_\_\_.

d.  Catégorie 4 – Produits autostables en placage de bois

e.  Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

f.  Catégorie 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration

**RÈGLE** : La catégorie 6 peut être divisée davantage par local ou par article semblable afin d'accroître ou de permettre la concurrence. Par « local », on entend un lieu disponible pour une utilisation particulière, comme une salle de réunion ou une aire de collaboration. Par « article semblable », on entend des produits dont la conception et la construction sont similaires. Les produits Non AMA peuvent être ajoutés à n'importe quelle sous-division ou à sa propre sous-division.

L'utilisateur désigné doit indiquer comment la catégorie 6 sera sous-divisée dans le tableau de produits pour la catégorie 6.

g.  Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA – Catégorie(s) : \_\_\_\_\_

## 2. Produits et tableaux d'établissement des prix

Date d'inspection du site : À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. (*Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.*)

**INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES** : Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 8 et 9. Les soumissionnaires doivent fournir une offre complète de produits pour chaque catégorie ou sous-division de la CAT 6, s'ils souhaitent soumettre une offre pour être conformes.

**\*\*Veuillez vous reporter au point 6A.7. Vous y trouverez des directives relatives à la soumission de produits ne figurant pas dans la liste de produits approuvés.\*\***

Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

### Catégorie(s) de produits : 1-2

Tableau 1 — Tableau des produits

N°	Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
	CIUGdC	Description du produit <i>(De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)</i>	Qté	** Veuillez fournir des informations supplémentaires	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme** \$	Extended Total [Qty x Price] \$
<b>Catégorie 1b</b>							
1	1bCHHLX20L60XOSSX	Bahut Hauteur partielle Stratifié Tablettes ouvertes 20x60 Article 578 (ws2) <b>Doit respecter les critères additionnelles de l'appendice A.</b>	10	Oui, fiche de coupe ou dessin au trait		\$	\$
<b>Catégorie 2</b>							
2	2WSSREXXL30L48BELXX	Surfaces de travail individuelles à hauteur réglable Électrique Article 36 (ws1) <b>Doit respecter les critères additionnelles de l'appendice A.</b>	5	Oui, fiche de coupe ou dessin au trait		\$	\$
3	2WSSREXXL30L60BELXX	Surfaces de travail individuelles à hauteur réglable Électrique Article 42 (ws2) <b>Doit respecter les critères additionnelles de l'appendice A.</b>	10	Oui, fiche de coupe ou dessin au trait		\$	\$
4	2WSSDEXXL24L48BELXX	Surfaces de travail individuelles à hauteur réglable 120 degré Électrique Article 153 (ws3) <b>Doit respecter les critères additionnelles de l'appendice A.</b>	12	Oui, fiche de coupe ou dessin au trait		\$	\$
5	2B2LREXXL24L72BELCL	Surfaces de travail modulaires de type comptoir à hauteur réglable Électrique <b>Doit être en vitre transparente</b> Article 185 (ws1) <b>Doit respecter les critères additionnelles de l'appendice A.</b>	1	Oui, fiche de coupe ou dessin au trait		\$	\$



6	2B3LREXXL24L72BELCL	Surfaces de travail modulaires de type comptoir à hauteur réglable Électrique <b>Doit être en vitre transparente</b> <b>Article 209 (ws1)</b> <b>Doit respecter les critères additionnelles de l'appendice A.</b>	1	Oui, fiche de coupe ou dessin au trait		\$	\$
7	2B4LREXXL30L60BELCL	Surfaces de travail modulaires de type comptoir à hauteur réglable Électrique <b>Doit être en vitre transparente</b> <b>Article 242 (ws4)</b> <b>Doit respecter les critères additionnelles de l'appendice A.</b>	4	Oui, fiche de coupe ou dessin au trait		\$	\$
**Veuillez fournir des informations supplémentaires:							
Le Canada demande aux soumissionnaires: de fournir des dessins et / ou des images avec une documentation descriptive pour ces produits avec votre soumission.							
Ajouter des lignes au besoin.					Total des produits	\$	

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous**	Prix de lot ferme \$
1	ISC – Place du Canada 6 <sup>e</sup> étage, avenue JASPER NW EDMONTON (Alberta) T5J 4C3	24 mai 2022	[En dehors]	_____ : semaines  <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA				Total des livraisons :	\$
**Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.					
<i>Ajouter des lignes au besoin.</i>					

--	--	--

**Tableau 3 – Installation**

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur installera comme ci-dessous **	Prix de lot ferme \$
1	ISC – Place du Canada 6 <sup>e</sup> étage, avenue JASPER NW EDMONTON (Alberta) T5J 4C3	24 mai 2022	[Normales]	_____ : semaines suivant la fourniture et la livraison  Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier.	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA.  **Le chargé de projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.  <i>Ajouter des lignes au besoin.</i>				Prix total de l'installation :	\$

**Tableau 4 – Produit optionnel**  Ne s'applique pas.  
*Le cas échéant, copier/coller/modifier à partir du tableau 1.*

**Tableau 5 – Livraison optionnelle**  Ne s'applique pas.  
*Le cas échéant, copier/coller/modifier à partir du tableau 2.*

**Tableau 6 – Installation optionnelle**  Ne s'applique pas.  
*Le cas échéant, copier/coller/modifier à partir du tableau 3.*

**Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations**

<b>1.</b>	<b>Éléments de finition standard</b>
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.  Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.  L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.
<b>2.</b>	<b>Installations du Canada où se fera la livraison</b>

	<p>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</p> <p>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</p>	
2.1	Quai de chargement/lieu	
A	Lieu	9700 avenue JASPER NW Edmonton Alberta
B	Quai de chargement	Oui
C	Rampe de chargement (i.e. hydraulique, électrique, etc.)	oui
D	Porte	oui
E	Monte-charge	Oui
F	Autre (préciser)	Livraisons après 17h seulement par réservation seulement. Réservation doivent être faites 72 heures avant la date de livraison. Camion de 5 tonnes maximum seront admis.

<b>3.</b>	<b>Continuité des attestations</b>	
	<p>Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.</p> <p>Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.</p>	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	Conformité du produit	
3.5	L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).	

**Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)**

1	Total ferme des produits (Tableau 1)	\$
2	Total ferme des livraisons (tableau 2)	\$
3	Total ferme des installations (Tableau 3)	\$
4	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA (s'il y a lieu)	\$
8	Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3 + 4) [À supprimer au moment de l'attribution du contrat]	\$
9	Prix du contrat (1 + 2 + 3 + 7) : [applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]	\$
10	Taxes applicables : [applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]	\$
11	Coût estimatif total (9+10) : [applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]	\$

\* Taxes applicables en sus.

**Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire**

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Numéro de téléphone :
		Courriel :
		PBN:
		Ariba #:

**APPENDICE A****DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES PRODUITS REQUIS PAR TYPE****WKST-RW1****Ligne 2**, 2WSSREXXL30L48BELXX**Ligne 5**, 2B2LREXXL24L72BELCL,**Ligne 6**, 2B3LREXXL24L72BELCL

Surface de travail autostable à commande électrique et à hauteur réglable mesurant 762 mm x 1219 mm (30 po x 48 po) nominaux, permettant de travailler en position assise et debout et comportant des panneaux de fond acoustiques fixés à l'avant et sur un côté des surfaces réglables. Prévoir au moins 25 mm (1 po) d'espace entre le panneau de fond et le bord de la surface de travail pour l'installation du bras-support double pour moniteurs fourni par le client. Surface de travail à commande électrique avec structure modulaire de type comptoir, permettant de travailler en position assise et debout, mesurant 610 mm de profondeur x 1829 mm de longueur (24 po x 72 po) nominales et comportant un panneau d'intimité en verre transparent soutenu à la structure. La largeur du panneau d'intimité doit être égale à la largeur de la surface de travail. La structure modulaire doit intégrer l'installation électrique pour la surface de travail autostable à hauteur réglable. Voir la figure 13.1.1. La colonnette de service fournie avec le mobilier permet d'accéder aux câbles électriques.

**WKST-RW2****Ligne 1** 1BCHHLX20L60XOSSX**Ligne 3**, 2WSSREXXL30L60BELXX

Surface de travail électrique et autostable à hauteur réglable mesurant 762 mm x 1524 mm (30 po x 60 po) nominaux, permettant de travailler en position assise et debout et comportant des panneaux de fond acoustiques fixés à l'avant et sur un côté des surfaces réglables. Prévoir au moins 25 mm (1 po) d'espace entre le panneau de fond et le bord de la surface de travail pour l'installation du bras-support double pour moniteurs fourni par le client. (NIC - Structure modulaire fixe de type banquette munie d'un panneau d'intimité en verre transparent qui sépare les postes de travail). Banquette autostable de 508 mm de profondeur x 1524 mm de longueur x 457 mm de hauteur (20 po x 60 po x 18 po) munie d'un coussin de 508 mm x 508 mm (20 po x 20 po). (NIC - La structure modulaire doit intégrer l'installation électrique pour la surface de travail autostable à hauteur réglable. Voir la figure 13.1.2. La colonnette de service fournie avec le mobilier permet d'accéder aux câbles électriques.

**WKST-RW3****Ligne 4**, 2WSSDEXXL24L48BELXX,

Structure modulaire de type comptoir munie d'une surface de travail à commande électrique et à hauteur réglable mesurant 610 mm de profondeur x 1219 mm de largeur (24 po x 48 po) (à droite) min. x 1219 mm largeur (48 po) (à gauche) max., permettant de travailler en position assise et debout et comportant un angle de 120° ainsi qu'un panneau d'intimité en verre transparent soutenu à la structure. La largeur du panneau d'intimité doit être égale à la largeur de la surface de travail. Voir la figure 13.1.3. La structure modulaire doit intégrer l'installation électrique pour la surface de travail autostable à hauteur réglable. La colonnette de service fournie avec le mobilier permet d'accéder aux câbles électriques.

**WKST-RW4****Ligne 7** 2B4LREXXL30L60BELCL

Structure modulaire munie d'une surface de travail à commande électrique et à hauteur réglable mesurant 762 mm x 1524 mm (30 po x 60 po) nominaux, permettant de travailler en position assise et debout et comportant des panneaux de fond acoustiques et fixés sur les côtés des tables réglables et un panneau d'intimité en verre transparent soutenu à la structure. La largeur du panneau de fond doit correspondre à la largeur de la surface de travail. Voir la figure 13.1.4. La colonnette de service fournie avec le mobilier permet d'accéder aux câbles électriques.

**Colonnettes de service**

Le fournisseur doit fournir les quantités de colonnettes de service et en déterminer l'emplacement qui doit être vérifié par le client.

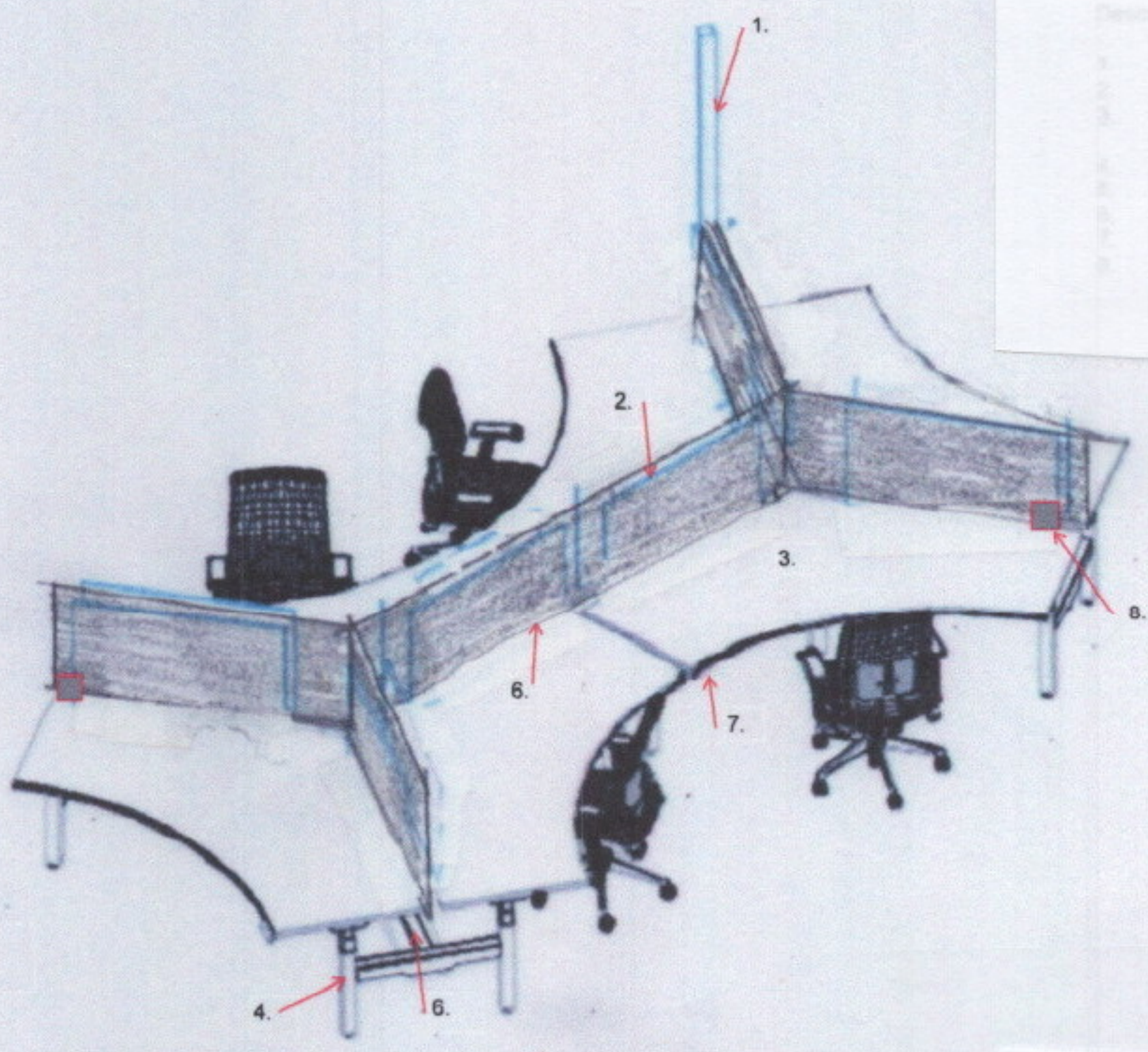
## Matériel

Chaque surface de travail autostable à hauteur réglable doit être munie des éléments suivants :

1. une barre d'alimentation comportant au moins six prises montée sous la surface de travail. Elle doit avoir un cordon d'alimentation d'au moins 2400 mm (8 pi);
2. une pince montée sur la surface de travail, un cube d'alimentation comportant au moins deux prises électriques et deux ports USB. Les cubes d'alimentation doivent être branchés dans la barre d'alimentation sous la surface de travail.

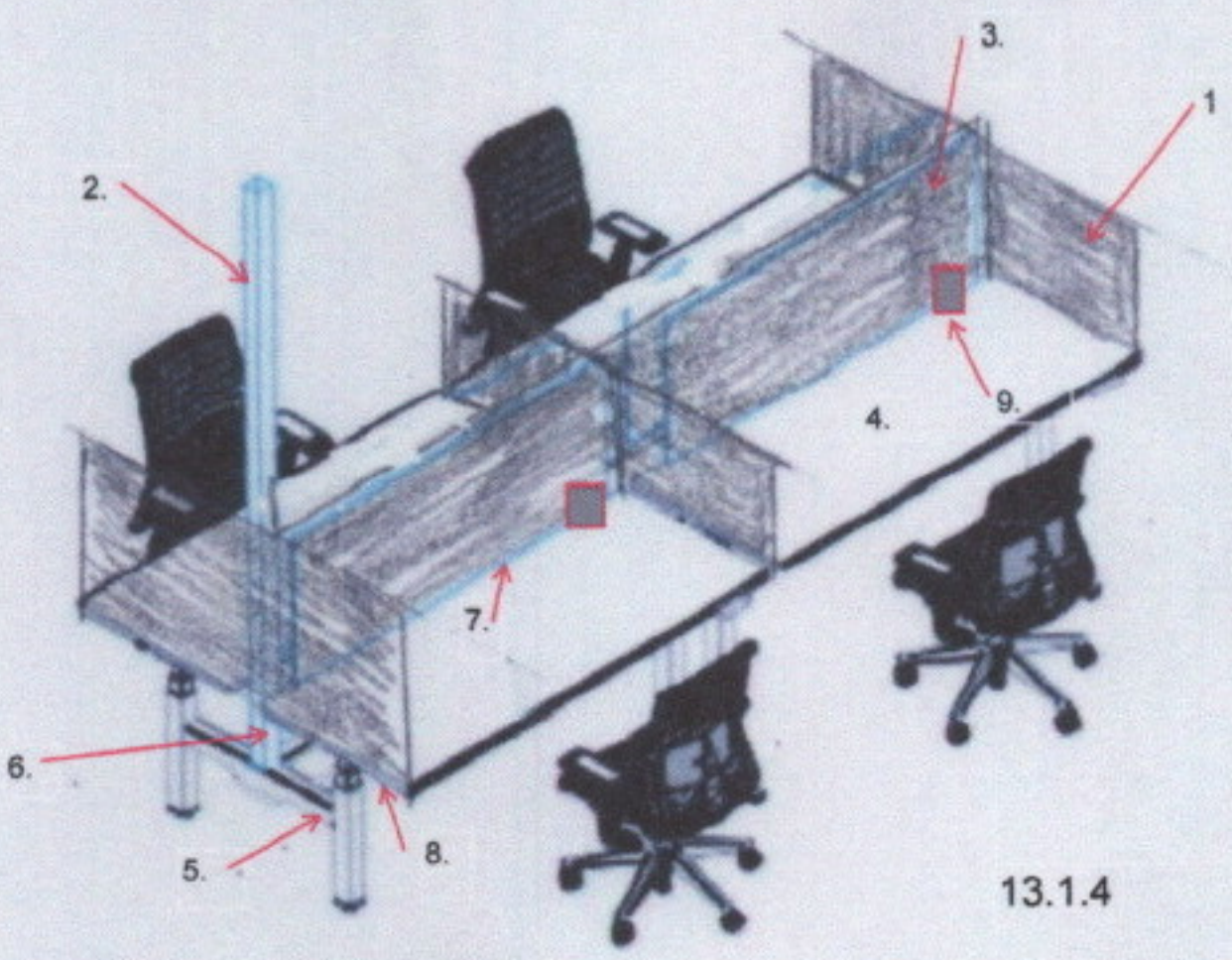
Description: WDCST-1144

- 1. Power supply (data & electrical)
- 2. 100mm (20") high or max 130mm (26") high AET clear glass panels
- 3. 1200mm (48") wide (2000mm (80") x 1200mm (48") LxW) standard desktop, 2000mm (80") wide
- 4. Modular panel structure
- 5. Under mount wire management
- 6. Under or pendant storage door integrated into electrical cabinet, 2 doors for USB
- 7. Under mount power bar (data & audio)
- 8. Surface mounted power cable

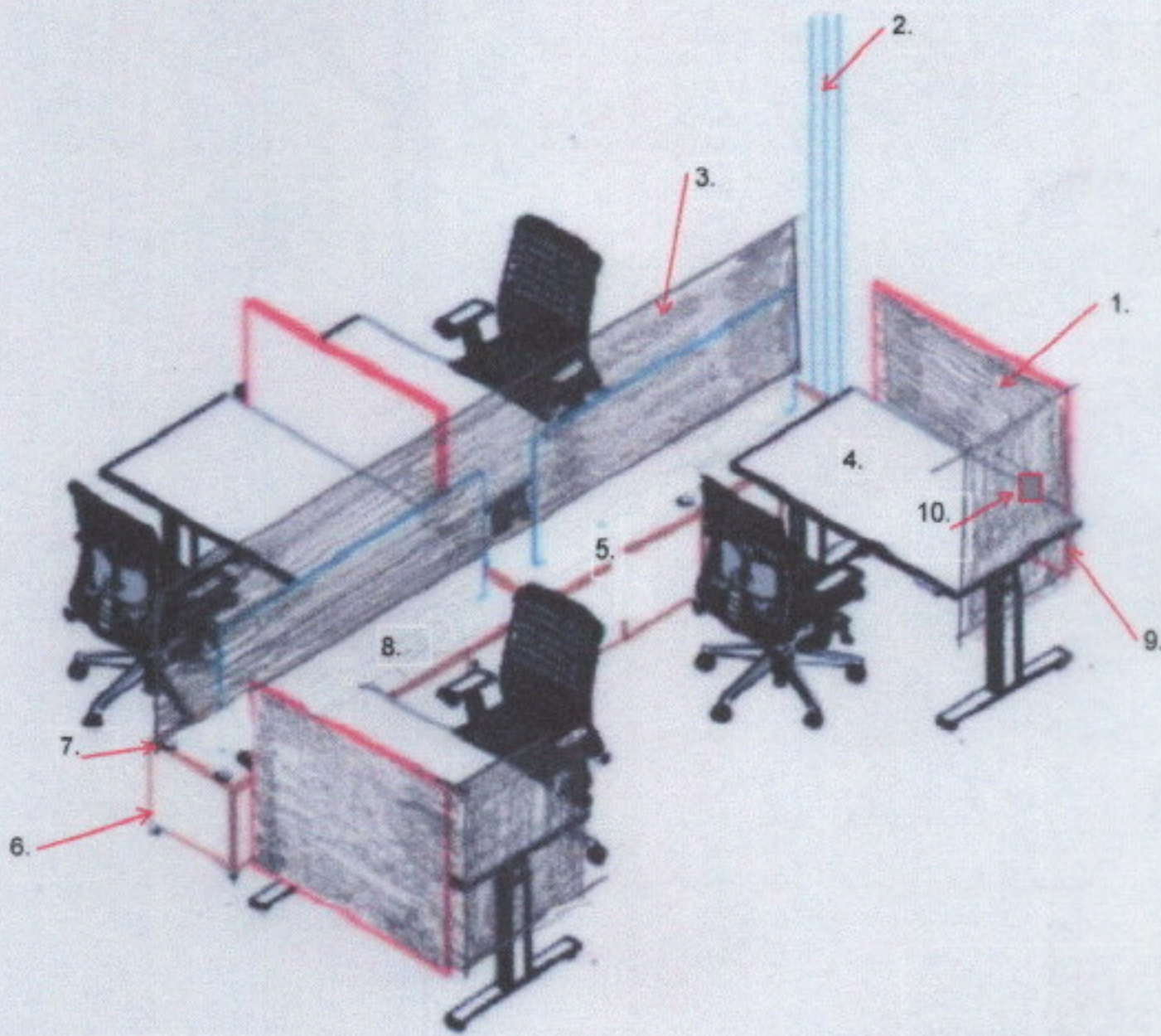
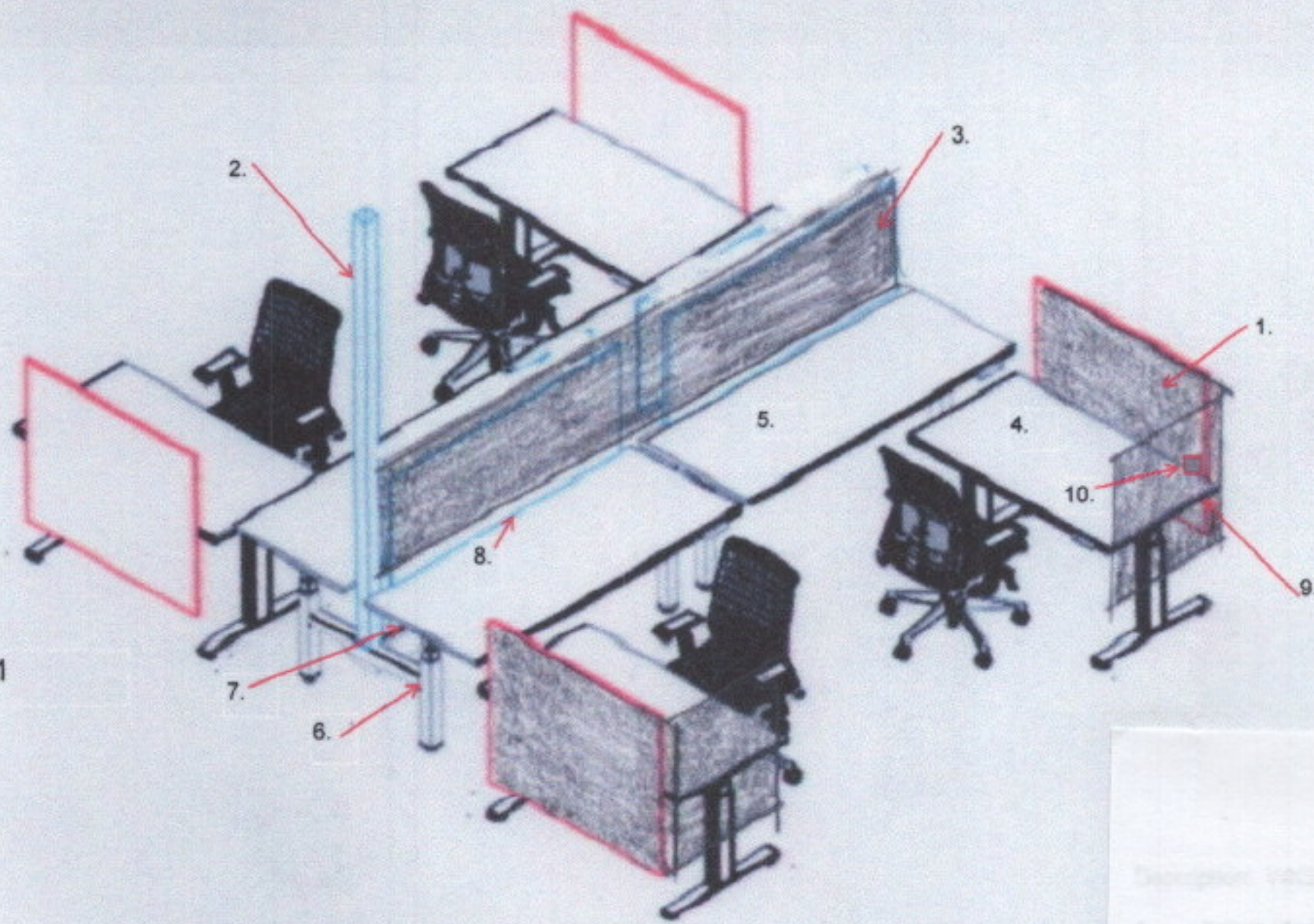


Description: WDCST-1144

- 1. Fabric Meshing Panel
- 2. Power supply (data & electrical)
- 3. 100mm (20") high or max 130mm (26") high AET clear glass panels
- 4. 750mm x 1200mm (30" x 48") standard desktop, 2000mm (80") wide
- 5. Modular panel structure
- 6. Under mount wire management
- 7. Under or pendant storage door integrated into electrical cabinet, 2 doors for USB
- 8. Under mount power bar (data & audio)
- 9. Surface mounted power cable



13.1.1



13.1.2

Diagram: 13.1.1.1

- 1. Fabric display panel
- 2. Power supply cable & network
- 3. 100mm (2") high or max 100mm (2") high clear glass panel
- 4. 750mm x 420mm (29" x 16") standard screen resolution 1024
- 5. 810mm x 1020mm (32" x 40") keyboard tray with surface
- 6. Under desk cable management
- 7. Under desk cable management
- 8. Cable of peripheral devices that integrated with electrical outlet, 2 meters (6.56')
- 9. Mobile workstation (with screen)
- 10. Surface mounted power cable

Diagram: 13.1.1.2

- 1. Fabric display panel
- 2. Power supply cable & network
- 3. 100mm (2") high or max 100mm (2") high clear glass panel
- 4. 750mm x 420mm (29" x 16") standard screen resolution 1024
- 5. 810mm x 1020mm (32" x 40") keyboard tray with surface
- 6. Under desk cable management
- 7. Under desk cable management
- 8. Cable of peripheral devices that integrated with electrical outlet, 2 meters (6.56')
- 9. Mobile workstation (with screen)
- 10. Surface mounted power cable

## Légende

### 13.1.1

#### Description WKST-RW1

1. Panneau de fond insonorisant recouvert;
2. Alimentation (données et électrique);
3. Panneaux vitrés transparents d'une hauteur entre 559 mm (22 po) et 1 321 mm (52 po) au-dessus du plancher fini;
4. Table électrique à hauteur réglable assis-debout de 762 mm sur 1 219 mm (30 po sur 48 po);
5. Surfaces de travail de type comptoir de 610 mm sur 1 829 mm (24 po sur 72 po);
6. Structure en métal ou structure formée de panneaux;
7. Système d'acheminement des câbles sous la surface;
8. Porte d'accès linéaire ou ponctuel intégrée comprenant six (6) prises électriques, dont deux (2) doivent être des prises USB;
9. Barre d'alimentation montée sous la surface (au moins six [6] prises);
10. Cube d'alimentation monté sur la surface.

### 13.1.2

#### Description WSKT – RW2

1. Panneau de fond insonorisant recouvert;
2. Alimentation (données et électrique);
3. **Hors contrat** - Panneaux vitrés transparents d'une hauteur entre 559 mm (22 po) et 1 321 mm (52 po) au-dessus du plancher fini;
4. Table électrique à hauteur réglable assis-debout de 762 mm sur 1 219 mm (30 po sur 48 po);
5. Bahut ouvert autoportant de 508 mm sur 1524 mm (20 po sur 60 po);
6. **Hors contrat** - Structure en métal ou structure formée de panneaux;
7. Système d'acheminement des câbles sous la surface;
8. Porte d'accès linéaire ou ponctuel intégrée comprenant six (6) prises électriques, dont deux (2) doivent être des prises USB;
9. Barre d'alimentation montée sous la surface (au moins six [6] prises);
10. Cube d'alimentation monté sur la surface.

### 13.1.3

#### Description WSKT – RW3

1. Alimentation (données et électrique);
2. Panneaux vitrés transparents d'une hauteur entre 559 mm (22 po) et 1 321 mm (52 po) au-dessus du plancher fini;
3. Table électrique à hauteur réglable assis-debout de 120°mm sur 610 mm (24 po) sur 1219 mm (48 po) [côté droit] sur 1219 mm (48 po) [côté gauche];
4. Structure en métal ou structure formée de panneaux;
5. Système d'acheminement des câbles sous la surface;



6. Porte d'accès linéaire ou ponctuel intégrée comprenant six (6) prises électriques, dont deux (2) doivent être des prises USB;
7. Barre d'alimentation montée sous la surface (au moins six [6] prises);
8. Cube d'alimentation monté sur la surface.

#### 13.1.1

##### Description WKST-RW4

1. Panneau de fond insonorisant recouvert;
2. Alimentation (données et électrique);
3. Panneaux vitrés transparents d'une hauteur entre 559 mm (22 po) et 1 321 mm (52 po) au-dessus du plancher fini;
4. Table électrique à hauteur réglable assis-debout de 762 mm sur 1524 mm (30 po sur 48 po);
5. Structure en métal ou structure formée de panneaux;
6. Système d'acheminement des câbles sous la surface;
7. Porte d'accès linéaire ou ponctuel intégrée comprenant six (6) prises électriques, dont deux (2) doivent être des prises USB;
8. Barre d'alimentation montée sous la surface (au moins six [6] prises);
9. Cube d'alimentation monté sur la surface.

**ANNEXE B  
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ**

C. Aucune exigence relative à la sécurité n'est associée au présent contrat.

**ANNEXE C  
PLAN(S) D'ÉTAGE**

S/O

**ANNEXE D  
SPÉCIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES, CERTIFICATIONS**

S/O

**ANNEXE E**  
**SPÉCIFICATIONS SUPPLÉMENTAIRES, CERTIFICATIONS**

L'entrepreneur doit remplir et soumettre l'attestation des exigences de vaccination contre la COVID-19 ci-dessous avec sa soumission.

Je, \_\_\_\_\_ (*prénom et nom de famille*), en tant que représentant de \_\_\_\_\_ (*nom de l'entreprise*), dans le cadre de la demande de soumissions numéro \_\_\_\_\_ (*insérer le numéro de la demande de soumissions*), garantis et atteste que tous les membres du personnel que \_\_\_\_\_ (*nom de l'entreprise*) fournira dans le cadre du présent contrat et qui accèdent aux lieux de travail du gouvernement fédéral où ils peuvent être en contact avec les fonctionnaires seront :

- (a) entièrement vaccinés avec un(des) vaccin(s) contre la COVID-19 approuvé(s) par Santé Canada; ou
- (b) à moins de ne pouvoir être vaccinés en raison d'une contre-indication médicale **certifiée, de la religion ou d'autres motifs de discrimination interdits en vertu de la Loi canadienne sur droits de la personne**, à condition que des mesures d'adaptation et d'atténuation aient été présentées au gouvernement du Canada et approuvées par celui-ci; jusqu'à ce que le gouvernement du Canada indique que l'exigence de vaccination contre la COVID-19 de la politique de vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs ne soit plus en vigueur.

J'atteste que tous les membres du personnel fournis par \_\_\_\_\_ (*nom de l'entreprise*) ont été informés des exigences de vaccination contre la COVID-19 de la Politique de vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs, et que \_\_\_\_\_ (*nom de l'entreprise*) a attesté qu'elle s'est conformée à cette exigence.

J'atteste l'exactitude des renseignements fournis à la date indiquée ci-dessous et assure qu'ils le demeureront pendant toute la durée du contrat. Je comprends que les attestations fournies au gouvernement du Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment. Je comprends également que le gouvernement du Canada considérera que l'entrepreneur n'a pas respecté ses engagements s'il découvre qu'une attestation est fautive pendant la période de soumission des propositions ou de contrat, qu'il s'agisse d'une erreur ou d'un acte délibéré. Le gouvernement du Canada se réserve le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier l'attestation d'un soumissionnaire. Le non-respect de toute demande ou exigence imposée par le gouvernement du Canada peut constituer un manquement au contrat.

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

***Facultatif***

À des fins de collecte de données uniquement, veuillez apposer vos initiales ci-dessous si votre entreprise a déjà mis en vigueur sa propre politique de vaccination contre la COVID-19 ou des exigences en la matière pour ses employés. Le fait d'apposer vos initiales ci-dessous **ne remplace pas** l'obligation de remplir l'attestation ci-dessus.

Initiales : \_\_\_\_\_

Selon la politique de vaccination contre la COVID-19 du gouvernement du Canada relative au personnel des fournisseurs, les renseignements que vous avez fournis seront protégés, utilisés, conservés et divulgués conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Veuillez prendre note que vous avez le droit d'accéder à tout renseignement dans votre dossier et d'y apporter des corrections, et que vous avez le droit de déposer une plainte auprès du Bureau du commissariat à la protection de la vie privée concernant le traitement de vos renseignements personnels. Ces droits s'appliquent également à toutes les personnes qui sont considérées comme membres du personnel aux fins du contrat et qui doivent accéder les lieux de travail du gouvernement du Canada où ils pourraient entrer en contact avec des fonctionnaires.